



Bonne nouvelle ! La Ville de Vernier a décidé d'augmenter les chèques famille de 100 à 150 CHF pour vous aider à payer 1, 2 ou 3 activités de loisirs à votre enfant (sport, danse, cours de langue, centre aéré...).

Chèques famille : Comment ça marche ?

Qu'est-ce que c'est ?

Vous recevez CHF 150.- pour vous aider à payer 1, 2 ou 3 activités de loisirs à votre enfant (sport, danse, cours de langue, maisons de quartier...). Chaque enfant reçoit 3 chèques famille de CHF 50.-.

Qui reçoit les chèques famille ?

Chaque enfant qui habite à Vernier et qui est inscrit à l'école primaire ou au cycle d'orientation.

Quand est-ce que je reçois les chèques famille ?

Vous recevez les chèques famille par la poste :

- Au mois d'août si votre enfant est inscrit à l'école publique.
- Au mois de janvier si votre enfant est inscrit dans une école privée.

Vous pouvez utiliser les chèques famille jusqu'au 17 août 2025.

Comment utiliser les chèques famille ?

- Donnez les chèques famille au responsable de l'activité de loisirs. Il les validera en scannant le QR code.
- Chaque chèque famille est individuel et ne peut pas être transmis à un autre enfant de la famille. Il est valable avec la présentation d'un document d'identité.

Il est possible d'utiliser :

- 3 chèques en même temps pour payer une seule activité.
- 1 chèque pour payer 1 activité et les 2 autres chèques pour payer une deuxième activité différente.
- 3 chèques séparément pour payer 3 activités différentes.

Où utiliser les chèques famille ?

- Utilisez les chèques famille à Vernier pour une activité de loisirs.
- Si l'activité de loisirs de votre enfant n'existe pas à Vernier, demandez au responsable si les chèques famille sont valables pour cette activité.
- Les chèques famille ne peuvent pas être utilisés pour payer l'accueil parascolaire du GIAP.

Comment trouver une activité de loisirs pour mon enfant ?

- Dans la brochure des Activités Jeunesse : www.vernier.ch/activitesjeunesse
- Sur le site internet des chèques famille

Besoin d'aide ?

Appelez-nous au 022 306 06 80.

Trouvez toutes les explications sur les chèques famille sur le site Internet de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/chequefamille

